



## ORDRE DU JOUR

### ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

23 MAI 2024 À 19 HEURES

Règlement numéro CDU-1-9;

Ce projet de règlement vise à modifier le règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de modifier les dispositions relatives aux enseignes, notamment aux types d'affichages, aux enseignes directionnelles, au bandeau de rez-de-chaussée, aux droits acquis et la tarification.

\*\*\*